

CONCEVOIR UNE FORÊT JARDIN NOURRICIÈRE EN CLIMAT MÉDITERRANÉEN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre en capacité de mettre en place et d'entretenir une forêt nourricière correspondant aux objectifs du producteur.trice. Intégrer les intérêts et limites d'un tel système dans un objectif de diversification des productions et des revenus.

CONTENU

Séance à distance (FMD) :

- Séquences de vidéos et lectures technique sur les forêts jardins, les agrumes, les chênes

15 février :

- Accueil et présentation
- Histoires et description des forêts jardin
- Intérêt de l'arbre dans les cycles naturels, le rôle des arbres pionniers
- Principes de conception, du design, travail en succession
- Etude des différentes strates occupées par les plantes pérennes.
- Analyse de son système et identification des déséquilibres

16 février :

- Les jardins-forêts commerciaux (foods forests, joualles, forest farming américain) : quelles possibilités d'adaptation
- Choix des espèces en fonction de ses finalités et objectifs
- Autonomie en produits exotiques, bases alimentaires et produits de niches
- Réfléchir son choix en fonction de ses objectifs pour améliorer son système
- Culture de champignons sur bûches
- Atelier pratique dans une forêt diversifiée
- Systèmes agroforestiers méditerranéens
- Planifier la création de son forêt jardin commercial

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- **Méthodes pédagogiques** : échanges avec les participants, méthode participative, atelier et exercice pratique en petit groupe.
- **Moyens matériels et outils** : vidéos et documents, projection de support, support tableau et papier, fond de carte, fiches sur essences

MODALITÉS D'EVALUATION

En début : recueil des attentes. En fin : quizz (FMD), évaluation des acquis et de la satisfaction.

INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 29 janvier 2022

Dates : 31/01 au 03/02 (2 H30 de FMD)
15 et 16 février 2022

Durée : 16 h 30

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Cavaillon et Lauris (84)

Repas : repas tiré du sac

Intervenant : Thomas Regnault

Responsable de formation à contacter : Oriane Mertz, conseillère maraichage et volailles à Agribio 84 et Agribio 13. oriane.mertz@bio-provence.org/
06 95 96 16 62.

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : Prise en charge par VIVEA selon éligibilité : 722 euros TTC sont soustraits de votre crédit VIVEA annuel. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription : Voir le bulletin d'inscription et les conditions générales de formation.



Bulletin d'inscription en 5 étapes



Étape 1 : « Je suis... »

Nom :

Prénom :

Date de naissance (exigée par le VIVEA) :

Dénomination (GAEC, EARL,...) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

☐ Je déclare avoir lu les conditions générales et le programme de la formation et y adhère entièrement et sans réserve.

Date :



Signature :

Étape 2 : « Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes... »

FORMATION 1 :

DATE :

FORMATION 2 :

DATE :

FORMATION 3 :

DATE :

FORMATION 4 :

DATE :

FORMATION 5 :

DATE :

Pour cela je joins **un chèque de réservation de 75 euros par jour de formation à l'ordre du CIVAM Bio du Vaucluse***. L'inscription à une formation ne sera définitive qu'à réception de ce(s) chèque(s) de réservation.

Je souhaite qu'Agribio 84 conserve mon/mes chèque(s) de réservation à l'année pour les prochaines formations.

**chèque non encaissé sauf en cas d'absence injustifiée (Voir conditions générales)*



Étape 3 : « Ma situation est.. »

• Je suis éligible au VIVEA

Ma formation est donc prise en charge par VIVEA (hors participation des stagiaires) et je joins **OBLIGATOIREMENT** à mon bulletin d'inscription un document attestant de mon éligibilité selon ma situation :

☐ **Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé**

- Aucun document (au besoin nous reviendrons vers vous)

☐ **Installé(e) depuis moins d'un an**

- L'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA

☐ **Candidat(e) à l'installation**

- Une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ; original du formulaire d'engagement, copie du PPP et copie d'écran du CPF.

• Je ne suis pas éligible au VIVEA :

☐ **Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise**

- Les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, FAFSEA, Pôle emploi, CCI, DIF...). Merci de nous contacter pour obtenir un devis ou une facture.

☐ **Autre cas**

- Merci de nous contacter pour étudier votre situation



Étape 4 : Je regarde si la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre du **CIVAM Bio du Vaucluse**.



Étape 5 : J'envoie mon courrier d'inscription à l'adresse suivante :

AGRIBIO 84

15 Avenue Pierre Grand – MIN 5 – 84 953 CAVAILLON Cedex

En pensant à joindre :

- Le bulletin d'inscription
- Le(s) chèque(s) de réservation de 75 euros par jour de formation (étape 2)
- Le document attestant de mon éligibilité VIVEA (étape 3)
- Le chèque du montant de la participation stagiaire si cela est demandé (étape 4)

